
S É N A T

JANVIER 1974

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

**FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE
ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION**

Mardi 22 janvier 1974. — *Présidence de M. Edouard Bonnefous, président.* — La commission, réunie en vue de procéder à un échange de vues sur la situation monétaire à la suite de la décision du Gouvernement de laisser flotter le franc, a tout d'abord entendu un exposé de son rapporteur général, M. Yvon Coudé du Foresto. Celui-ci a souligné que si le « flottement » du franc était une mesure inévitable compte tenu du contexte économique et financier mondial, il incombait néanmoins aux autorités d'assurer le succès de cette opération grâce à une politique tendant à favoriser le développement de nos exportations ; or, l'examen de la structure de nos échanges extérieurs révèle un déficit important en produits bruts et en matières énergétiques, un excédent en denrées alimentaires et un équilibre approximatif en marchandises manufacturées. En l'absence d'une réduction de la consommation intérieure, la décote du franc sur le marché des changes ne peut donc suffire à augmenter le montant des ventes françaises à l'étranger.

Le rapporteur général a, ensuite, rappelé que les réserves totales de change de la Banque de France représentaient environ 40 milliards de francs : compte tenu de l'existence d'un mouvement continu de faibles, mais préoccupantes sorties de devises, il a estimé que l'augmentation du coût des produits pétroliers importés, évaluée à 30 milliards de francs pour 1974, devrait sérieusement obérer le montant de nos avoirs monétaires. Il a également indiqué que les effets favorables de la dévaluation *de facto* du franc français pourraient être compensés par une hausse des prix intérieurs due au renchérissement des consommations intermédiaires en provenance de l'étranger.

La commission a, alors, procédé à un large échange de vues sur la situation monétaire. **M. Edouard Bonnefous, président**, a tout d'abord communiqué à la commission la note suivante de **M. Armengaud** qui, empêché, n'avait pu assister à la réunion :

« Depuis le mois de juin 1959, à l'occasion d'un rapport que j'avais fait avec M. Boutemy pour la commission des finances et, ensuite, tous les ans, et notamment dans mes rapports sur le budget de l'industrie, j'ai rappelé que la balance commerciale française était structurellement menacée à la moindre hausse des matières premières importées, du fait de l'insuffisance de notre industrie de transformation, notamment dans la mécanique et en partie dans la chimie, et que tant que nous n'aurions pas redressé cette situation, en donnant à l'industrie mécanique la force nécessaire et en élargissant ses gammes de productions et en développant notre chimie, nous étions sûrs d'être condamnés aux dévaluations successives ; et, chaque année, M. Giscard d'Estaing me répondait que j'étais un pessimiste et que la balance commerciale française était équilibrée parce que nous vendions suffisamment aussi bien de produits agricoles que de matériels d'armement dans le monde. Et, par conséquent, à mon avis, les événements actuels sont la conséquence d'une mauvaise politique économique fondée davantage sur les opérations de prestige que sur la construction d'une industrie solide.

« Par contre, l'Allemagne, qui a une industrie de transformation très puissante, ne souffre pratiquement pas de la hausse des matières premières et a une balance commerciale positive en 1973 de 20 milliards de marks, soit plus de 30 milliards de francs, ce qui lui permet d'être pratiquement indifférente à la hausse du coût du pétrole, tout au moins du point de vue monétaire. »

M. Edouard Bonnefous, président, a, ensuite, rappelé les tendances de l'évolution des marchés au cours de la semaine du lundi 14 janvier au dimanche 20 janvier 1974 ; il a constaté

que l'appréciation du cours du dollar s'était poursuivie, alors que les interventions ponctuelles des banques centrales sur les marchés avaient provoqué des écarts quotidiens importants sur la devise américaine, et il a précisé que le franc français était demeuré très discuté, car notre monnaie nationale était, le vendredi 18 janvier 1974, la devise la plus faible du « serpent européen », précédée par la couronne danoise, le franc belge, le florin, la couronne suédoise et enfin le deutschemark et la couronne norvégienne ; la baisse de la livre sterling et de la lire a été suscitée par la suspension modérée des opérations de soutien des banques centrales anglaises et italiennes.

Le président a également souligné la hausse très accentuée de l'or au cours de la période de référence, ainsi que l'augmentation persistante des taux d'intérêt sur le marché monétaire de Paris, qui a été encouragée par les sorties de devises utilisées par les opérateurs sur le marché des changes ; il a regretté la fixation audacieuse d'un délai de six mois imparti à la suppression de l'obligation de soutenir le franc traditionnellement dévolue à l'institut d'émission, et il a informé la commission de l'évolution du montant des transactions sur le marché des changes de Paris depuis le 1^{er} décembre 1973. En terminant, il a évoqué successivement l'importance des futures hausses de prix, les contraintes nouvelles affectant l'exécution de la loi de finances pour 1974 et la crise interne des Communautés européennes.

M. Coudé du Foresto, rapporteur général, a indiqué que la Banque de France serait intervenue dès le lundi 21 janvier 1974 pour éviter une dépréciation excessive de notre monnaie, et il a précisé que l'orientation de la politique étrangère française ne pouvait suffire à pallier les conséquences d'une pénurie de pétrole.

M. Marcel Martin a contesté l'opportunité, dans les circonstances présentes, d'un « flottement » du franc, qui aurait pu être décidé beaucoup plus tôt en accord avec nos partenaires ; il a rappelé que le renchérissement de l'énergie était une conséquence prévisible de l'évolution économique, et il a exprimé des doutes concernant la possibilité de développer nos exportations grâce à une diminution de la consommation intérieure ; il a enfin évoqué les modifications susceptibles d'affecter les conditions d'exécution des budgets des collectivités locales.

M. Tournan a insisté sur les conséquences sociales des mesures décidées par le Gouvernement et il a abordé le cas particulier de la fixation des prix agricoles.

M. Monory a rappelé les propositions tendant à la réévaluation de l'or en vue de dégager une plus-value permettant aux pays intéressés d'assurer le financement de la majoration du prix des produits pétroliers, et il a affirmé la nécessité d'exporter davantage.

M. Gaudon a assimilé le « flottement » du franc à une dévaluation de la monnaie, tout en indiquant que la hausse des prix intérieurs imposerait des sacrifices aux catégories sociales les plus défavorisées.

M. de Montalembert a souhaité qu'un débat s'instaure au Sénat avec le ministre de l'économie et des finances et il a précisé que la situation exigeait de tous un effort commun et national.

M. Monnerville a rappelé le dernier alinéa de l'article 49 de la Constitution stipulant que le Premier ministre avait la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale, et il a souhaité qu'il soit fait usage de cette disposition, à la demande du rapporteur général, au cours de la réunion en session extraordinaire du Parlement décidée par le Premier ministre.

M. Descours Desacres a souligné que toute atmosphère de guerre économique risquait d'être préjudiciable à la communauté internationale.

M. Yves Durand a évoqué l'importance des charges financières sur le compte d'exploitation des entreprises, due à l'existence de taux d'intérêt élevés, et il a appréhendé la sévérité d'éventuelles mesures de contrôle des changes.

Enfin, après que **M. Bousch** eut précisé que les autorités de la République fédérale d'Allemagne étaient également confrontées à des difficultés nées de la hausse du cours des matières premières, **M. Coudé du Foresto, rapporteur général**, a rappelé l'importance des problèmes actuels.

S'agissant de l'augmentation du prix de l'énergie, il a regretté les erreurs incluses dans les prévisions économiques, d'autant plus que l'économie française lui a semblé la plus défavorisée en Europe ; les progrès de l'inflation mondiale contribuent d'ailleurs à influencer les comportements des particuliers, et la nécessaire réduction de la consommation intérieure devrait être sélective afin de préserver la situation des titulaires de revenus fixes. Abordant les politiques monétaire et budgétaire, le rapporteur général a signalé que l'Institut d'émission n'était plus obligé d'intervenir sur le marché des changes, mais qu'il n'avait pas

renoncé à l'exercice de cette prérogative, et il a affirmé la nécessité de procéder à une nouvelle répartition des sommes inscrites à divers chapitres du budget de l'Etat. M. Coudé du Foresto, rapporteur général, a terminé en insistant sur la fragilité de la construction européenne et s'est prononcé en faveur d'une application du dernier alinéa de l'article 49 de la Constitution.

Au terme du débat, M. Edouard Bonnefous, président, a également souhaité que le Premier ministre demande au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale, et il a informé la commission des démarches entreprises auprès du ministre de l'économie et des finances en vue de son audition au cours des mois de février ou de mars 1974.

Vendredi 25 janvier 1974. — Présidence de M. Edouard Bonnefous, président. — La commission a procédé à l'audition de M. André Bénard, directeur général de Royal Dutch Shell, et de M. Carous, président de Shell française, sur les problèmes pétroliers actuels.

Après avoir rappelé les différents événements qui sont à l'origine de la situation actuelle des approvisionnements en pétrole de l'Europe occidentale, M. Bénard a indiqué que l'on pouvait estimer la réduction des approvisionnements par rapport au niveau qui avait été prévu à 3,8 millions de barils-jour, soit 190 millions de tonnes-an, ce qui correspond environ à 18 p. 100 de la production arabe. A cela s'ajoutent pour certaines compagnies, les pertes résultant, d'une part, des nationalisations décidées par des Etats, d'autre part, du fait que quelques pays producteurs demandent maintenant le paiement de leurs royalties en nature. L'éventail des prix obtenus par les pays producteurs sur les différents marchés a été illustré à cette occasion.

M. Bénard a, ensuite, présenté à la commission les intéressantes conclusions de calculs faits, en se basant sur les prix actuels du pétrole :

- pour évaluer à quelle date et à quel prix seraient disponibles des sources d'énergie de substitution ;
- pour apprécier l'incidence sur les balances des paiements des pays européens des importations de pétrole ;
- pour estimer les revenus des pays membres de l'O. P. E. P. (Organisation des pays exportateurs de pétrole) en les comparant à leur capacité d'absorption interne et à la situation du marché mondial des capitaux.

En conclusion, M. Bénard a estimé que la surenchère entre les pays consommateurs aurait des conséquences redoutables et qu'il n'y a pas d'autre solution aux problèmes posés que la

recherche d'un compromis entre pays consommateurs et pays producteurs. Dans le cadre de ce compromis, les principales questions à traiter seraient les suivantes :

— le financement du déficit considérable des balances des paiements des pays consommateurs ;

— la mise au point d'un système ordonné de fixation des prix et des niveaux de production ;

— la protection des capitaux excédentaires des pays producteurs ;

— l'augmentation des capacités d'absorption interne des pays producteurs grâce à une accélération de leur développement ;

— l'octroi, dans les organisations internationales, aux pays membres de l'O. P. E. P. d'une place qui corresponde à leur importance économique réelle ;

— le problème particulier des pays en voie de développement.

Un large échange de vues s'est alors instauré, au cours duquel ont notamment été examinées les questions formulées :

— par **M. Coudé du Foresto**, rapporteur général, sur le coût en devises des énergies de substitution, sur une hausse généralisée des matières premières et sur les conséquences pour les approvisionnements de la France des mesures d'embargo sélectif prises par les pays producteurs arabes ;

— par **M. Armengaud**, sur les implications des négociations bilatérales engagées avec les pays producteurs par certains pays industrialisés ;

— par **M. Marcel Martin**, sur la détermination du point de rupture au-delà duquel le niveau des prix du pétrole rendrait impossible la réalisation d'un équilibre économique mondial ;

— par **M. Boscary-Monsservin**, sur la part de production revenant aux pays producteurs, sur les possibilités de recherche pétrolière en France, sur les conditions de déroulement de la réunion des pays consommateurs prévue pour le 11 février à Washington ;

— par **M. Edouard Bonnefous**, président, sur les perspectives d'évolution à court terme des prix du pétrole et sur la revalorisation des stocks consécutive à l'augmentation des prix de vente au détail en France ;

— par **M. Bousch**, sur la situation particulière de l'Iran qui souhaite réaliser rapidement son industrialisation ;

— enfin par **M. de Montalembert**, sur les difficultés éprouvées par les revendeurs pour s'approvisionner en produits pétroliers avant que soit décidée la hausse du prix de ces produits.